



**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PORTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA SOCIÉTÉ
FINANCIÈRE MANUVIE ET DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES TITULAIRES DE LA COMPAGNIE
D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS
AYANT LIEU AU SALON INTERNATIONAL DU 200 BLOOR STREET EAST
À TORONTO (ONTARIO)
LE JEUDI 3 MAI 2018
11 H**

Richard B. DeWolfe, président du conseil d'administration (« le conseil ») de la Société Financière Manuvie (SFM) et de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers ») (ces deux sociétés étant ensemble appelées la « Société »), a accepté d'assumer la présidence de l'assemblée à 11 h.

À ce titre, il a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée annuelle conjointe de SFM et de Manufacturers (l'« assemblée »).

Le président a informé l'assemblée que les actionnaires et les titulaires de contrats, s'il y a lieu, de SFM et de Manufacturers seraient appelés à voter i) pour l'élection des administrateurs, et ii) pour la désignation des auditeurs. Les actionnaires de SFM seront ensuite appelés à voter concernant i) une résolution consultative et non opposable sur l'approche de SFM sur la rémunération des membres de la haute direction; et (ii) les propositions des actionnaires énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations 2018 de SFM.

Il a présenté les membres de la haute direction présents sur l'estrade : Phil Witherington, chef des finances, Roy Gori, président et chef de la direction et candidat au poste d'administrateur, ainsi qu'Antonella Deo, vice-présidente et secrétaire générale.

Il a souhaité la bienvenue à l'assemblée aux anciens présidents du conseil suivants : William Blundell, Gail Cook-Bennett et Arthur Sawchuk.

Le président a salué les employés et les représentants de la Société présents et exprimé sa gratitude envers les milliers d'employés et de représentants loyaux et vaillants dont les efforts contribuent à établir les bases de la transformation de la Société et de la croissance des résultats tirés des activités de base de la Société.

Le président a souligné la présence des lauréats du programme Élites.

Il a ensuite souligné les occasions saisies pour communiquer avec les actionnaires depuis la dernière assemblée annuelle ainsi que le dialogue positif et ouvert entretenu avec les actionnaires de la Société.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président de l'assemblée a déclaré l'assemblée ouverte et annoncé qu'elle se déroulerait selon les règles de procédure énoncées sur l'ordre du jour distribué aux membres de l'assistance.

2. Nomination de la secrétaire et des scrutateurs

Antonella Deo, vice-présidente et secrétaire générale, a fait office de secrétaire de l'assemblée. Greg Ashby et Pat Lee de la Société de fiducie AST (Canada) ont fait office de scrutateurs pour SFM et Manufacturers.

3. Mise en garde au sujet des déclarations prospectives

Le président de l'assemblée a prévenu les membres de l'assistance que les orateurs pourraient faire des déclarations prospectives ou faire référence aux mesures non conformes aux PCGR au sens des lois sur les valeurs mobilières. Il a précisé que les résultats réels peuvent être très différents des résultats exprimés explicitement ou implicitement dans ces déclarations. Il a par ailleurs conseillé aux membres de l'assistance de consulter la mise en garde au sujet des déclarations prospectives figurant dans la présentation.

4. Avis de convocation à l'assemblée et confirmation du quorum

Le président de l'assemblée a confirmé que l'avis de convocation à l'assemblée avait été envoyé conformément aux dispositions de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). L'avis de convocation à l'assemblée et les affidavits de mise à la poste de la Société de fiducie AST (Canada) seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

Il a confirmé que le quorum de l'assemblée de la Société avait été atteint et que l'assemblée avait été dûment constituée pour traiter les points à l'ordre du jour. Les rapports officiels des scrutateurs seront déposés avec le procès-verbal de l'assemblée.

5. Points à l'ordre du jour

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que, dans le but de ne pas retarder la procédure, certaines personnes qui sont des actionnaires, des titulaires de contrats ou des mandataires avaient convenu de proposer et d'appuyer les motions présentées lors de l'assemblée.

Il a indiqué que le premier point à l'ordre du jour était l'élection des administrateurs de SFM et de sa principale filiale en exploitation, Manufacturers. Les actionnaires et les titulaires de contrats ont été informés que, pour chaque candidat aux postes d'administrateurs, ils pouvaient voter en sa faveur ou s'abstenir de voter.

Le président de l'assemblée a précisé que les candidats aux postes d'administrateurs de SFM qui n'obtiendraient pas plus de votes en leur faveur que d'abstentions, en conformité avec la politique de vote majoritaire de SFM, seraient tenus de soumettre leur démission à l'examen du comité de gouvernance et des candidatures. Le comité de gouvernance examinera les détails entourant la démission de l'administrateur et en fera rapport au conseil d'administration. Le conseil d'administration étudiera la démission et, en l'absence de circonstances exceptionnelles, il l'acceptera. Il rendra sa décision dans les 90 jours suivant l'assemblée et un communiqué de presse sera publié pour annoncer la démission de l'administrateur ou faire connaître le motif justifiant le refus d'accepter sa démission.

6. Élection des administrateurs de SFM

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que 15 administrateurs de SFM devaient être élus, et que des renseignements sur les candidats figuraient dans la circulaire de sollicitation de procurations.

Lorsque le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs de SFM, Paul Tompkins, actionnaire, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateurs de SFM, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de SFM ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Ronalee H. Ambrose
 Joseph P. Caron
 John M. Cassaday
 Susan F. Dabarno
 Sheila S. Fraser
 Roy Gori
 Luther S. Helms
 Tsun-yan Hsieh

P. Thomas Jenkins
 Pamela O. Kimmet
 Donald R. Lindsay
 John R.V. Palmer
 C. James Prieur
 Andrea S. Rosen
 Lesley D. Webster

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs de SFM au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des administrateurs de SFM.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

7. Élection des administrateurs de Manufacturers

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que 15 administrateurs devaient être élus à un poste d'administrateur du conseil de Manufacturers lors de l'assemblée, comme indiqué dans le rapport aux titulaires de contrats, à savoir cinq administrateurs représentant les titulaires de contrats avec participation et dix administrateurs représentant l'actionnaire unique, SFM.

(a) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats

Le président de l'assemblée a demandé que soient proposés des candidats à l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats.

Paul Tompkins, un titulaire de contrat, a proposé la candidature des personnes suivantes aux postes d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, pour qu'elles exercent leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Joseph P. Caron
 John M. Cassaday
 Susan F. Dabarno
 Sheila S. Fraser
 Luther S. Helms

Comme aucune autre candidature n'a été proposée, le président de l'assemblée a mis fin à la période de mise en candidature. Il a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

(b) Élection des administrateurs représentant l'actionnaire

Le président de l'assemblée a informé les membres de l'assistance que SFM possède toutes les actions ordinaires de Manufacturers et avait rédigé une résolution conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances*, dans laquelle elle désignait les

personnes suivantes aux postes d'administrateurs de Manufacturers représentant l'actionnaire, pour exercer leurs fonctions jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des titulaires de contrats et de l'actionnaire de Manufacturers ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus ou désignés :

Sheila S. Fraser
Roy Gori
Tsun-yan Hsieh
P. Thomas Jenkins
Pamela O. Kimmet

Donald R. Lindsay
John R.V. Palmer
C. James Prieur
Andrea S. Rosen
Lesley D. Webster

Une copie de la résolution rédigée par l'actionnaire unique de Manufacturers sera déposée avec le procès-verbal de l'assemblée.

8. Désignation des auditeurs

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était la désignation des auditeurs de SFM et de Manufacturers.

Elizabeth Boyd, actionnaire de SFM et mandataire d'un titulaire d'un contrat avec participation de Manufacturers, a proposé qu'Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, soient désignés à titre d'auditeurs de SFM et de Manufacturers jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle, moyennant une rémunération qui sera fixée par les administrateurs. Debbi Wall, actionnaire de SFM et mandataire d'un titulaire d'un contrat de Manufacturers, a appuyé la proposition.

Le président de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote visant l'élection des auditeurs de SFM et de Manufacturers au moyen de bulletins de vote. Une fois les bulletins recueillis, il a mis fin à la période de vote portant sur l'élection des auditeurs de SFM et de Manufacturers.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

9. Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a déclaré que le point suivant à l'ordre du jour était le vote consultatif des actionnaires concernant l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction.

Il a indiqué que le conseil estime que les actionnaires de SFM devraient avoir la possibilité de comprendre la manière dont il prend ses décisions en matière de rémunération de la haute direction et le fondement de ces décisions, et de formuler des commentaires au conseil à ce sujet.

Le président de l'assemblée a noté qu'après avoir communiqué avec environ la moitié des actionnaires institutionnels de SFM, le conseil a apporté un certain nombre de changements au programme de rémunération des membres de la haute direction de SFM au cours des deux dernières années. Le président de l'assemblée a demandé aux actionnaires de se reporter à la section Analyse de la rémunération de la circulaire de sollicitation de procurations de SFM, qui expose les décisions du conseil en matière de rémunération et les changements visant le programme de rémunération de SFM.

Elizabeth Boyd, actionnaire de SFM, a proposé que soit acceptée la résolution consultative suivante visant l'approbation de l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction :

« Il est résolu, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction énoncée dans la circulaire de sollicitation de procurations transmise en vue de l'assemblée annuelle 2018 des porteurs d'actions ordinaires. »

Debbi Wall, actionnaire de SFM, a appuyé la proposition.

Willie Gagnon, représentant du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC), a commenté à propos du point de vue du MÉDAC sur la rémunération des membres de la haute direction et de la façon dont il est lié à l'approche de SFM en matière de rémunération des membres de la haute direction.

Le président de l'assemblée a invité les membres de l'assistance à procéder au vote concernant la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération des membres de la haute direction au moyen de bulletins de vote.

Il a mis fin à la période de vote portant sur la résolution consultative de SFM.

Il est passé au point suivant de l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

10. Propositions des actionnaires pour SFM

Le président de l'assemblée a noté que l'élément suivant faisait partie des propositions des actionnaires soumises par le MÉDAC qui ont été énoncées dans la circulaire de sollicitation de procurations de la SFM avec la réponse de la SFM.

Le président de l'assemblée a demandé que les propositions des actionnaires nos 1 et 2 soient présentées.

Le MÉDAC a présenté les propositions suivantes et a fourni des commentaires additionnels pour chaque proposition :

1. Proposition n° 1 : Il est proposé que le conseil d'administration rende compte de la présence de SFM dans les Bermudes et, s'il y a lieu, dans d'autres « territoires à faibles taux d'imposition ».
2. Proposition n° 2 : Il est proposé que le comité de rémunération de SFM divulgue si elle tient compte du ratio d'équité dans la fixation de la rémunération de son PDG.

Le président de l'assemblée a invité les membres à voter concernant les propositions des actionnaires.

Le président de l'assemblée a mis fin à la période de vote portant sur les propositions des actionnaires et il est passé au point suivant à l'ordre du jour en attendant le résultat du vote.

11. Dépôt des états financiers consolidés de 2017 de SFM et de Manufacturers, et dépôt des rapports des auditeurs et de l'actuaire

Le président de l'assemblée a déposé les états financiers consolidés de 2017 de SFM et de Manufacturers, ainsi que les rapports y afférents des auditeurs et de l'actuaire.

Il a indiqué que les actionnaires de SFM avaient reçu les états financiers consolidés de 2017 de SFM conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et aux lois sur les valeurs mobilières applicables, et que les titulaires de contrats et l'actionnaire de Manufacturers avaient

reçu les états financiers consolidés de 2017 de Manufacturers conformément à la *Loi sur les sociétés d'assurances* et à toute autre loi applicable.

12. Dépôt de l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers énoncée dans le rapport aux titulaires de contrats 2017

Le président de l'assemblée a déposé l'Information à l'intention des titulaires de contrats avec participation de Manufacturers, qui comprend des sommaires de la politique d'attribution des participations aux titulaires de contrats et de la politique de gestion du compte de contrats avec participation; tous ces documents sont inclus dans le rapport aux titulaires de contrats 2017. Il a précisé que tous les titulaires de contrats avec participation ayant demandé un avis de convocation avaient reçu le rapport aux titulaires de contrats 2017.

13. Allocution du président et chef de la direction

Le président de l'assemblée a présenté le président et chef de la direction, Roy Gori, qui s'est prononcé les résultats 2017 de la Société et de la stratégie pour l'avenir.

Le président et chef de la direction, a souligné la contribution de Richard DeWolfe, président sortant du conseil d'administration, et de Donald Guloien, ancien président et chef de la direction.

14. Annonce des résultats des votes

Les scrutateurs ont remis au président de l'assemblée les résultats des votes visant l'élection des administrateurs de SFM, l'élection des administrateurs de Manufacturers représentant les titulaires de contrats, la désignation des auditeurs et l'approbation de la résolution consultative.

(a) Élection des administrateurs de SFM

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats aux postes d'administrateurs de SFM avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 96 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ronalee H. Ambrose	1 132 104 155	99,60 %	4 591 932	0,40 %
Joseph P. Caron	1 131 769 609	99,57 %	4 926 478	0,43 %
John M. Cassaday	1 101 665 088	96,92 %	35 030 999	3,08 %
Susan F. Dabarno	1 131 988 977	99,59 %	4 707 110	0,41 %
Sheila S. Fraser	1 123 516 443	98,84 %	13 179 644	1,16 %
Roy Gori	1 134 202 536	99,78 %	2 493 551	0,22 %
Luther S. Helms	1 130 974 038	99,50 %	5 722 049	0,50 %
Tsun-yan Hsieh	1 119 382 065	98,48 %	17 314 022	1,52 %
P. Thomas Jenkins	1 121 619 430	98,67 %	15 076 657	1,33 %
Pamela O. Kimmert	1 130 752 586	99,48 %	5 943 501	0,52 %
Donald R. Lindsay	1 130 699 614	99,47 %	5 996 473	0,53 %
John R.V. Palmer	1 122 417 862	98,74 %	14 278 225	1,26 %
C. James Prieur	1 131 901 299	99,58 %	4 794 788	0,42 %
Andrea S. Rosen	1 134 385 515	99,80 %	2 310 572	0,20 %
Lesley D. Webster	1 132 013 137	99,59 %	4 682 950	0,41 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré chacun des 15 candidats élus à un poste d'administrateur de SFM.

(b) Élection des administrateurs représentant les titulaires de contrats de Manufacturers

Le président de l'assemblée a annoncé que tous les candidats au poste d'administrateur représentant les titulaires de contrats avaient obtenu un vote favorable dans une proportion d'au moins 92 %. Le résultat final est le suivant :

NOM DU CANDIDAT	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Joseph P. Caron	7 322	95,25 %	365	4,75 %
John M. Cassaday	7 324	95,28 %	363	4,72 %
Susan F. Dabarno	7 343	95,52 %	344	4,48 %
Sheila S. Fraser	7 357	95,71 %	330	4,29 %
Luther S. Helms	7 144	92,94 %	543	7,06 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré chacun des cinq candidats élus à un poste d'administrateur de Manufacturers représentant les titulaires de contrats.

(c) Désignation des auditeurs

Le président de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de SFM avaient voté dans une proportion d'environ 96 % en faveur de la désignation d'Ernst & Young à titre d'auditeurs de SFM et que l'actionnaire unique de Manufacturers et les titulaires de contrats de Manufacturers ayant le droit de voter avaient voté dans une proportion de 99 % en faveur de la désignation d'Ernst & Young à titre d'auditeurs de Manufacturers. Le résultat final est le suivant :

Pour SFM :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	1 145 617 736	96,50 %	41 533 426	3,50 %

Pour Manufacturers :

AUDITEUR	VOTES FAVORABLES ¹	%	ABSTENTIONS	%
Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.	5 584 980 089	99,99 %	190	0,01 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. auditeurs désignés de SFM et de Manufacturers.

(d) Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction

Le président de l'assemblée a annoncé que les actionnaires de SFM avaient voté dans une proportion d'environ 91 % en faveur de l'approbation de la résolution consultative en

¹ Dans le cas de Manufacturers, les votes favorables comprennent (i) les votes liés aux actions détenues par SFM, l'actionnaire unique de Manufacturers, qui ont tous été favorables à la résolution; et (ii) les votes favorables des titulaires de contrats ayant le droit de voter.

vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction. Le résultat final est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%
Approbation de la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction	1 035 874 745	91,13 %	100 820 286	8,87 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que la résolution consultative en vue d'accepter l'approche de SFM en matière de rémunération de la haute direction avait été approuvée, étant donné qu'elle avait obtenu le vote affirmatif de la majorité des voix exprimées par les actionnaires de Manuvie ou en leur nom.

(e) Propositions des actionnaires

Le président de l'assemblée a noté qu'environ 2 % des votes des actionnaires étaient en faveur de la proposition n° 1 et qu'environ 4 % des votes des actionnaires étaient en faveur de la proposition n° 2.

Le résultat final concernant les propositions des actionnaires est le suivant :

	VOTES FAVORABLES	%	VOTES DÉFAVORABLES	%	ABSTENTIONS	%
Proposition n° 1	23 002 142	2,02 %	1 108 578 278	97,53 %	5 120 035	0,45 %
Proposition n° 2	42 494 716	3,74 %	1 087 590 141	95,68 %	6 604 971	0,58 %

Sur la foi du rapport des scrutateurs, le président de l'assemblée a déclaré que les propositions des actionnaires ont été rejetées.

Le président de l'assemblée a indiqué que le conseil tiendrait compte des résultats du vote et des commentaires reçus des actionnaires à d'autres occasions au moment de déterminer les politiques et les procédures à mettre en place et les décisions à prendre en matière de rémunération.

15. Clôture de l'assemblée

Comme il ne restait aucun point à traiter à l'ordre du jour, le président a déclaré l'assemblée close.

“R. B. DeWolfe”

Richard B. DeWolfe
Président du conseil

“A. Deo”

Antonella Deo
Secrétaire